[redacted]

COMMUNIQUE DE PRESSE

16 octobre 2013

Dans le cadre des Rendez-Vous de l'Histoire de Blois 2013,

La CASDEN, la MAIF et la MGEN remettent le 9e Prix de l'initiative laïque passée/présente au film documentaire « Les 3 vies du Chevalier ».

Le Prix récompense, cette année, le documentaire de création, « Les 3 Vies du Chevalier », réalisé par Dominique Dattola, développé et produit par l'association AZOTH Studio.

Treize années de travail, plus de 100 collaborateurs bénévoles, près de 1 000 pièces étudiées, 120 heures de rushes…Dans son documentaire, Dominique Dattola « éclaire l'évolution de la liberté de conscience depuis l'ancien régime de droit divin jusqu'à la séparation des églises et de l'Etat en suivant les rebondissements de l'affaire emblématique, l'affaire n°23, dite « La Barre », un procès instruit en France en 1766, qui continue de défrayer la chronique ». Le Chevalier de La Barre, jeune noble désargenté de la région Picarde, est torturé et brûlé en place publique, pour des écarts qualifiés de sacrilèges et aussi parce qu'il détient le dictionnaire philosophique de Voltaire, considéré alors comme ouvrage impie, lors de son arrestation.

L'histoire du Chevalier de La Barre se confond avec celle de la Laïcité ; leurs routes se croisent à travers les siècles. Et le martyre du Chevalier devient le porte-étendard de la cause de la Laïcité pour les promoteurs de la liberté de conscience. Ce film donne également la parole à ceux qui ont salué la mémoire du Chevalier de La Barre, qui ont lutté pour sa réhabilitation et pour la séparation des églises et de l'Etat.

L'objectif de ce film est de faire apprécier au grand public combien la laïcité est une vertu cardinale, vivante et moderne de la cohésion sociale de notre République.

AZOTH Studio, association loi 1901 est un laboratoire d'écritures et un éditeur vidéographique. Il a pour but de promouvoir la création, la production et la diffusion d'œuvres dans l'esprit en France et à l'étranger, en encourageant la mise en commun des ressources et des outils, la libre circulation des idées et la transmission du savoir dans le respect de l'éthique et du droit.

A propos du « Prix de l'initiative laïque passée/présente »
Organisé conjointement par la CASDEN, la MAIF et la MGEN, ce prix distingue des initiatives ou actions témoignant d'une « défense et illustration», dans le passé comme dans le présent, des valeurs humanistes de laïcité et de tolérance, attachées à l'esprit de la loi de 1905. Le jury est composé de personnalités du monde de l'histoire et de l'éducation ainsi que des représentants des organisateurs (mutuelles partenaires et Rendez-Vous de l'Histoire de Blois).

- Lauréat 2012 : « Le Dictionnaire de la laïcité » dirigé par Martine Cerf, secrétaire générale et Marc Horwitz, membre fondateur de l'association EGALE.

- Lauréat 2011 - L'ADRIC (Agence de développement des relations interculturelles pour la citoyenneté) pour ses actions innovantes en milieu scolaire autour du projet « *Jeunes pour l'égalité* ».

[redacted]

- Lauréat 2010 - Nicole Lucas et Vincent Marie pour leur livre *Médias et mémoires à l'école de la République, sur la manière dont l'exploitation des* archives médiatiques en classe permet de mieux enseigner l'histoire.

- Lauréat 2009 - Joss Berger Tancerel, pour son livre *Ecole maternelle : cri d'alarme* (éditions Erès), dialogue avec un universitaire, Michel Berges, visant à alerter l'opinion sur les menaces qui pèsent sur l'école.

- Lauréat 2008 - L'association "Mémoires vives", qui œuvre, par ses spectacles et ses interventions en milieu scolaire, à la transmission de la connaissance de l'histoire et de ses liens avec les réalités sociales, économiques et culturelles du monde moderne.

- Lauréat 2007 - Marc Sorlot, pour sa biographie de Léon Bourgeois, membre fondateur du parti radical socialiste sous la IIIème république, premier président de la Société des Nations et théoricien du solidarisme.

- Lauréat 2006 - L'Amicale laïque de Concarneau, créée en 1936, pour l'ensemble de son travail de recherche sur la laïcité et ses actions en faveur de la défense de l'idéal laïque.

- Lauréat 2005 - L'association "Solidarité Laïque", pour son livre *Mondialisation, identités, citoyenneté... et la laïcité !*

La laïcité, une rentrée remarquée en 2013 dans toutes les écoles
Depuis la rentrée scolaire, la Charte de la laïcité à l'École est affichée dans l'ensemble des écoles. Voulue par le Ministre de l'éducation nationale Vincent Peillon, cette charte a pour vocation de rappeler les règles qui permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire et d'aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter.

Vincent Peillon, lors de la présentation de la Charte le 9 septembre dernier :
« La laïcité de l'École n'est pas une entrave à la liberté, mais la condition de sa réalisation. Elle n'est jamais dirigée contre les individus ni contre leur conscience, mais elle garantit l'égalité de traitement de tous les élèves et l'égale dignité de tous les citoyens. Refusant toutes les intolérances et toutes les exclusions, elle est le fondement du respect mutuel et de la fraternité.
C'est le rôle de chacun d'entre nous et c'est la mission de l'École républicaine, de faire partager ces valeurs qui nous élèvent et nous rassemblent. (…) Il s'agit d'accompagner les élèves dans leur devenir de citoyen sans blesser aucune conscience : c'est l'essence même de la laïcité.»

Contacts presse

CASDEN : Stéphanie Guillas, 01 64 80 34 62, stephanie.guillas@casden.banquepopulaire.fr
MAIF : Sylvie Le Chevillier, 05 49 73 75 60, sylvie.le.chevillier@maif.fr
MGEN : Benoît Coquille, 01 40 47 23 92, bcoquille@mgen.fr

[redacted]

A propos de la CASDEN

Banque coopérative des personnels de l'Education, de la Recherche et de la Culture, la CASDEN fait partie du Groupe BPCE, deuxième groupe bancaire en France dont elle détient 4,79 % du capital. A fin 2012, la CASDEN compte 536 collaborateurs, 222 Délégués Départementaux, 7 000 Correspondants dans les établissements scolaires et universitaires, et plus d'un million de Sociétaires. Son produit net bancaire a atteint 202,1 millions d'euros en 2012.

www.casden.fr

A propos de la MAIF

6e assureur dommages des particuliers et 1er assureur du secteur associatif, la MAIF couvre l'ensemble des besoins de ses 3 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit…). La mutuelle est régulièrement plébiscitée en matière de relation clients où elle arrive en tête des sociétés françaises, tous secteurs confondus. En effet, depuis la création en 2003 du Podium de la Relation Client par TNS Sofres BearingPoint, la MAIF a remporté, à chaque édition, le 1er prix de la Relations Client dans la catégorie Assurance, quel que soit le thème de l'enquête réalisée. La satisfaction de ses sociétaires et l'augmentation constante de leur nombre témoignent de la réussite de la MAIF et confirment que le modèle mutualiste est une alternative crédible à l'économie libérale En 2012, le groupe MAIF a réalisé un chiffre d'affaires de 3 milliards d'euros.

www.maif.fr

A propos du groupe MGEN

Mutuelle santé, prévoyance, autonomie, retraite, le groupe MGEN gère le régime obligatoire d'assurance-maladie des professionnels de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Culture et de la Communication, de la Jeunesse et des Sports et leur offre une couverture complémentaire. Via la mutuelle MGEN Filia, il propose une complémentaire santé ouverte à tous, indépendamment du statut professionnel. Il gère également 33 établissements sanitaires et médico-sociaux : médecine de ville, soins de suite et de réadaptation, hébergement de personnes âgées et handicapées… En 2012, le groupe MGEN a protégé plus de 3,5 millions de personnes et réalisé un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards d'euros. Le groupe compte 9 500 salariés en France. Il fait partie du groupe Istya, premier groupe mutualiste français de protection sociale complémentaire.

www.mgen.fr